

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie
Herausgeber: Service archéologique de l'État de Fribourg
Band: 15 (2013)

Artikel: Une nécropole du Haut Moyen Age dans la Glâne
Autor: McCullough, Fiona
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-681737>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fiona McCullough

Une nécropole du Haut Moyen Age dans la Glâne

Chavannes-sous-Orsonnens se localise dans le district de la Glâne, une demi-douzaine de kilomètres à vol d'oiseau au nord-est de Romont, et moins de deux kilomètres au sud-ouest de Chénens¹. Petit village comptant quelques centaines d'habitants, il forme depuis 2001, suite à sa fusion avec les localités d'Orsonnens et de Villargiroud, la commune de Villorsonnens. D'un point de vue topographique, il est situé sur le flanc sud-est d'un coteau qui longe la vallée creusée par la Neirigue.

Jusqu'à présent, les seuls vestiges archéologiques connus à Chavannes-sous-Orsonnens se localisaient à l'extérieur du village: sur un éperon au lieu-dit Sus Châtel se dresse une fortification constituée par deux remparts et deux fossés d'époque indéterminée, tandis qu'à Grange-la-Battia a été mise au jour, en 1919, une incinération gallo-romaine de la seconde moitié du II^e siècle de notre ère². Aucun indice ne laissait donc présager la découverte de structures archéologiques à l'emplacement prévu pour la construction d'un nouveau bâtiment d'habitation. C'est toutefois lors du dégrappage de la terre végétale et des niveaux sous-jacents que le responsable des travaux de construction aperçut des os humains, et en informa immédiatement le Service archéologique qui mit sur pied une campagne de fouille d'urgence.

La nécropole, mise au jour en avril 2012, s'étend devant l'école primaire du village, entourée principalement de terrains agricoles (fig. 1). Le potentiel archéolo-



Fig. 1 Chavannes-sous-Orsonnens/Rte de Chénens, vue du site depuis le sud lors de l'ouverture

gique de la parcelle était plutôt discret en comparaison d'autres cimetières de la même période dont l'emplacement, au sommet de petites buttes ou sur des terrasses dominant les alentours, présentait une situation idéale pour l'implantation d'un site de cette nature³. L'observation de la morphologie du substrat naturel a toutefois mis en évidence qu'à l'origine, cette nécropole se trouvait effectivement sur les flancs et le sommet d'une petite butte formée par des dépôts fluviatiles (voir fig. 1). Ces dépôts correspondent en majeure partie à un horizon épais et très meuble constitué de graviers mêlés à du sable grossier, tandis qu'au sommet et à la base de la butte, le substrat est un sable très fin et meuble. Hormis quelques rares tombes qui ont été implantées dans

le limon sus-jacent, la plupart des fosses d'inhumation ont été creusées dans ce substrat naturel. La nature par endroits graveleuse du sédiment peut expliquer les fortes perturbations observées principalement au centre de la nécropole, où plusieurs fosses polylobées pourraient témoigner d'une activité plus ou moins ancienne d'extraction de gravier.

Organisation de la nécropole et rites funéraires

L'organisation de la nécropole – 32 sépultures ont été fouillées lors de l'intervention de 2012 – n'est pas régie selon un ordre strict d'alignement des tombes (fig. 2). L'orientation des squelettes est



Fig. 2 Plan général de la nécropole

variée, avec toutefois une majorité de défunts inhumés tête au nord-ouest⁴, mais on observe, en bordure septentrionale du site, de nombreuses tombes axées sud-ouest/nord-est; ce changement d'orientation pourrait être lié à la présence d'une clôture à cet endroit.

Les fosses n'étaient dans la plupart des cas pas visibles, sauf dans la partie supérieure de la nécropole où elles témoignent clairement d'une tendance à une forme large et ovale (en particulier les tombes 15 et 16; fig. 3). Parmi les sépultures fouillées, on dénombre vingt-deux adultes et dix enfants⁵ soit 31% de l'ensemble (fig. 4), quota qui correspond à la norme mise en évidence pour le Moyen Age⁶. Les inhumations de sujets immatures se trouvaient en limite de la zone

de fouille, tandis que celles des adultes en occupaient le centre. Quant à la répartition des tombes, elle était plus dense vers le sommet de la butte que sur ses flancs, et c'est également dans la zone sommitale qu'ont été observés les cas de recouvrements ou de superpositions (voir fig. 2); ces phénomènes peuvent témoigner d'une volonté de regroupement d'individus d'une même famille, sur une durée d'approximativement deux générations d'après les analyses radiocarbone.

Malgré la mauvaise conservation des fosses sépulcrales et l'absence de toute trace de contenant en bois, il a été possible de faire quelques observations quant aux caractéristiques des tombes.

Certaines fosses, lorsque leurs limites

étaient visibles (voir fig. 2), étaient clairement surdimensionnées par rapport aux défunts qui y avaient été ensevelis, ce qui dénote très certainement la présence, à l'origine, d'un coffrage en bois. L'absence de clous dans les fosses – il s'agit de l'une des caractéristiques des nécropoles à contenants de bois utilisées entre la fin du V^e et le XIV^e siècle – montre que les parois des coffres étaient maintenues en place soit à l'aide de chevilles, soit simplement en étant appuyées les unes contre les autres. Le dépôt du corps dans le contenant pouvait donc se faire à deux moments distincts: soit quatre planches latérales et une de couverture étaient directement placées autour du défunt après sa mise en terre, soit celui-ci était transporté dans un coffrage en

bois, chevillé, jusqu'au cimetière⁷. A Chavannes-sous-Orsonnens, le déplacement de certains os (mandibules retombées sur les cervicales, têtes basculées sur le côté, épaules déplacées vers l'extérieur, rotules délogées de leur position anatomique, etc.), qui témoigne d'une décomposition dans un espace vide, confirme du même coup la présence de contenants en bois. D'autres indices, tels que des pierres de calage, parlent non seulement en faveur de l'existence de planches de coffrage, mais signalent également que le contenant a été assemblé *in situ*. C'est le cas pour trois sépultures (voir fig. 2, tombes 2, 9 et 33 et fig. 4) dans lesquelles plusieurs galets alignés marquent l'emplacement d'une planche latérale.

La position des os nous renseigne également sur les traitements dont a bénéficié le défunt après sa mort. Ainsi le resserrement très marqué des épaules et la position redressée des omoplates ont-ils permis, dans plus d'une dizaine de cas, de mettre en évidence l'utilisation d'un linceul (fig. 5). Une différence majeure dans la manière d'envelopper les corps des adultes et des enfants a toutefois pu être observée: chez les premiers, la mandibule est quasi systématiquement retombée sur les cervicales, alors que chez les seconds, elle est toujours fermée. On a donc enveloppé le corps des enfants en prenant soin que la mâchoire inférieure reste en place, ce qui n'a à l'évidence pas été le cas pour les adultes. En outre, même lorsque les immatures ne semblent pas avoir été inhumés dans un linceul, leur tête est surélevée, ce qui n'est jamais le cas pour les adultes. Des observations similaires ont été faites dans les nécropoles de Belfaux et de Porsel⁸, témoignant de pratiques funéraires définies et bien différenciées entre adultes et enfants.

Pour ce qui concerne la position des avant-bras, on note plusieurs variantes selon les tombes: sur le bassin, le long du corps ou mixte (avec une nette préférence pour une main sur le bassin, l'autre sur le ventre). La plupart de ces



Fig. 3 La tombe 16, avec sa fosse surdimensionnée par rapport au squelette qu'elle abrite



Fig. 4 Sépulture d'enfant (1-2 ans) avec galets de calage de planches (tombe 2)



Fig. 5 Squelette de femme adulte en position resserrée suite à l'enveloppement du corps dans un linceul (tombe 27)

variantes sont attestées sur toute la nécropole, mais il est intéressant de signaler que les squelettes dont les mains sont croisées sur le bassin se regroupent

tous, à une exception près, dans la partie sommitale de la zone explorée. Ces différences au niveau de l'emplacement des bras peuvent parfois renvoyer à plu-

sieurs phases chronologiques. L'étude de la position des membres supérieurs des défunts réalisée pour le cimetière de Saint-Denis (F, Seine-Saint-Denis), dans la région parisienne, a mis en évidence une évolution dans la position des avant-bras, qui sont d'abord placés le long du corps, puis légèrement relevés sur le pubis ou le bassin, enfin croisés sur l'abdomen⁹. Le phénomène est inversé dans la nécropole de Roissard (F, Isère), où les squelettes avec bras allongés le long du corps appartiennent à une phase plus récente que ceux dont les bras sont repliés¹⁰. A

Structures archéologiques et mobilier

Trois structures ont été documentées durant la fouille: deux empièrrements à proximité des bordures sud et est de la nécropole (voir fig. 2, str. 1 et 2) et un petit fossé (voir fig. 2, str. 3) sur le flanc de la butte.

La structure 1, apparue lors de l'ouverture à la pelle mécanique, se présentait sous la forme d'une fosse empièrree ovale. Les galets, d'une taille oscillant entre 10 et 20 cm, étaient jointifs et se

plus espacées ailleurs. La taille de ces pierres était plus importante en bordure sud de la structure (jusqu'à 25 cm), alors que dans le reste de l'empièrrement, elles mesuraient entre 3 et 15 cm. La frange sud de la structure était également plus nette, tandis que sa limite nord était plus floue. Sa partie orientale, dont la largeur de 1 m correspond probablement à sa dimension d'origine, était la mieux conservée. Suivant un axe nord-est/sud-ouest, cet empièrrement s'arrêtait à quelques mètres des premières tombes. Il se trouvait dans l'horizon médiéval contemporain de la nécropole et pourrait donc, à première vue, s'apparenter à un sentier d'accès au cimetière. Quelques points de tuile ont été observés entre les galets et plusieurs os d'origine animale ainsi qu'un fragment de bord de gobelet d'époque romaine ont été prélevés.

La troisième structure, un fossé à fond en cuvette et parois évasées orienté sur un axe nord/sud, a livré des ossements en vrac, ce qui indique qu'il a dû recouper plusieurs tombes. Conservé sur une surface totale de 5,5x0,45 m pour une profondeur d'une quarantaine de centimètres, il était visible entre les tombes 9 et 11. Son remplissage, un limon sableux brun, contrastait bien avec le sédiment graveleux encaissant. L'origine de ce fossé est vraisemblablement anthropique, mais sa fonction reste indéterminée. Il pourrait toutefois être contemporain des fosses polylobées mentionnées au début de cet article et interprétées comme des fosses d'extraction de gravier.

Aucun mobilier contemporain de la nécropole n'a été mis au jour lors des travaux; en revanche, une fréquentation du site à l'époque romaine est attestée par un pied de plat en sigillée de la seconde moitié du II^e siècle après J.-C.¹², retrouvé à proximité d'une zone fortement remaniée comprenant de nombreux os en vrac (tombes 5 et 6) et le gobelet à décor de cannelures mis au jour à l'intérieur de la structure 2. Ces deux tessons sont à l'évidence en position secondaire, mais



Fig. 6 Détail du second empièrrement (str. 2)

Chavannes-sous-Orsonnens, des analyses systématiques au radiocarbone seraient nécessaires pour mettre en évidence une telle différenciation, d'autant que la position des bras semble varier entre adultes et enfants. On note en effet qu'il est rare que les adultes aient été inhumés bras tendus le long du corps alors que c'est souvent le cas chez les enfants, et qu'à l'inverse, une position mixte des avant-bras est plus fréquente chez les adultes que chez les enfants. Certaines études ont d'ailleurs pu mettre en évidence une évolution de la position des bras selon l'âge des enfants au moment de leur décès¹¹.

répartissaient sur plusieurs niveaux au sein de la fosse dont la profondeur atteignait une trentaine de centimètres. Le remplissage, un limon sablo-argileux de coloration brune, était particulièrement meuble, ce qui nous incite à lui attribuer une datation moderne. Plusieurs fragments d'os de bovidés étaient éparpillés entre les pierres.

Le second empièrrement, mis au jour en bordure orientale de la nécropole et qui, de ce fait, n'a été que partiellement fouillé, mesurait 2,4 m de long pour une largeur variant entre 1 et 2 m (fig. 6). Il était constitué d'un unique niveau de pierres de tous calibres, jointives par endroits et

ils nous incitent à suivre de près d'autres travaux qui pourraient être effectués dans cette zone.

Datations absolues et bilan archéologique

A ce jour, seules deux analyses ¹⁴C ont été effectuées, la première sur un fragment d'humérus de la tombe 17, la seconde sur un fragment de tibia provenant de la sépulture 22. Ces deux tombes appartiennent à un groupe de quatre inhumations superposées, la 17 étant la plus proche de la surface, et la 22 la plus profondément implantée (voir fig. 2). Le but de ces analyses était d'une part d'obtenir des informations sur la durée d'utilisation de la nécropole, d'autre part de déterminer si la profondeur d'inhumation trahissait l'ancienneté de l'enfouissement. Les résultats confirment la relation entre profondeur d'enfouissement et ancienneté: la tombe 17, stratigraphiquement plus récente, est datée entre les derniers quarts du VIII^e et du X^e siècle de notre ère¹³, la tombe 22 entre les derniers quarts du VII^e et du IX^e siècle¹⁴. Une centaine d'années se sont donc écoulées entre les deux décès, et les deux tombes ont vraisemblablement été rassemblées de manière volontaire dans un même espace, dans le cadre, peut-être, d'un regroupement d'ordre familial sur plusieurs générations. Ces datations absolues corroborent les hypothèses initiales, basées sur l'absence de mobilier et les caractéristiques des tombes. Plusieurs fouilles récentes ont en effet livré des nécropoles comparables, notamment Porsel¹⁵ et La Tour-de-Trême¹⁶.

Sise sur une petite butte, la nécropole de Porsel présente plusieurs éléments similaires à celle de Chavannes-sous-Orsonnens, notamment une orientation mixte des sépultures et un pourcentage d'inhumations infantiles supérieur à 30% (37% précisément). Les datations radiocarbones suggèrent que les deux cimetières pourraient être contemporains,

puisque la nécropole de Porsel s'insère dans une fourchette chronologique allant de 680 à 890.

La nécropole de La Lèvro à La Tour-de-Trême est un peu plus récente (X^e-XI^e siècle), mais la topographie du site, les orientations mixtes des tombes et leur architecture sont comparables à ce que l'on a pu observer à Chavannes-sous-Orsonnens.

Les dernières découvertes effectuées à La Tour-de-Trême, puis Porsel et Chavannes-sous-Orsonnens permettent de mieux comprendre les coutumes funéraires en vigueur dans nos campagnes à une époque marquée par la disparition des grandes nécropoles en rangées et des dépôts funéraires¹⁷. On se trouve par ailleurs à une période durant laquelle le christianisme est bien implanté dans nos régions depuis plusieurs siècles déjà, mais qui voit les constructions d'églises encore bien timides dans les zones éloignées des grands centres religieux. L'étude de ces petites nécropoles permet donc, peu à peu, de dresser une image de la population rurale qui vivait dans notre canton entre la fin du VII^e et le X^e/XI^e siècle; les analyses anthropologiques apporteront assurément de précieuses informations sur la démographie, l'état de santé, l'alimentation et l'espérance de vie de ces personnes.

¹ CN 1204, 565 779 / 175 195 / 663 m. Nous profitons ici de remercier toute l'équipe de fouille grâce à laquelle cette nécropole a pu être fouillée et documentée en un minimum de temps.

² Concernant cette incinération, voir en dernier lieu D. Bugnon, «Morat/Combette, une estampille originale du potier Belatulus», *CAF* 1, 1999, 8-10.

³ Nous pouvons entre autres citer les exemples de Porsel/Champ Dessus (*CAF* 13, 2011, 246), Fétigny/La Rapettaz (F. McCullough, «La nécropole du Haut Moyen Age de Fétigny/La Rapettaz», *CAF* 10, 2008,

154-189), Arconciel/Es Nés (L. Dafflon – M. Mauvilly, «Une nouvelle nécropole du Haut Moyen Age», *CAF* 5, 2003, 27-30), Riaz/Tronche-Bélon (G. Graener, «Riaz/Tronche-Bélon, un cimetière du Haut Moyen Age en Gruyère», *CAF* 4, 2002, 36-45).

⁴ 56% des tombes sont orientées NW/SE, 19% W/E, 6% N/S et 19% ont une orientation indéterminée.

⁵ D'après une première estimation, les enfants sont âgés de 1 à 12 ans. Ces chiffres doivent toutefois être confirmés par l'étude anthropologique.

⁶ Ce pourcentage est situé en règle générale entre 20 et 30% entre le VI^e et le VII^e siècle, et entre 30 et 40% entre les VIII^e et X^e siècles.

⁷ Si le contenant possède un fond et un couvercle, on peut parler de «cercueil non cloué, mais transportable». A l'inverse, l'absence de planche de fond suggère une mise en place des planches après dépôt du corps en terre. En l'absence, ici, de tout vestige ligneux, nous privilégions les termes de «coffrage» et de «contenant». Certains déplacements d'ossements peuvent toutefois être liés à la présence d'une planche de fond (voir H. Réveillat – Y. Gleize – S. Kacki – I. Cartron – D. Castex, «Réflexions sur la nature et l'architecture des fonds de coffrages. L'exemple d'une tombe du haut Moyen Age du cimetière de Jau-Dignac-et-Loirac (Gironde)», in: F. Carré – R. Henrion (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe: quelles approches? (Mémoires de l'association française d'archéologie mérovingienne* 23), Actes de la table ronde d'Auxerre (2009), St-Germain-en-Laye 2012, 303-308.

⁸ F. McCullough – M. Mauvilly, «Belfaux: nouvelles découvertes dans le cimetière médiéval», *CAF* 14, 2012, 124-129; *CAF* 13, 2011, 246.

⁹ V. Gallien, «Un cimetière urbain au haut Moyen Age (Saint-Denis, Seine-Saint-Denis)», in: X. Delestre – P. Périn (éd.), *La datation des structures et des objets du haut Moyen Age: méthodes et résultats (Mémoires de l'association française d'archéologie mérovingienne* 7), Actes de la

table ronde de Rouen (1994), St-Germain-en-Laye 1998, 83-91, en particulier 87.

¹⁰ M. Colardelle, *Sépulture et traditions funéraires du V^e au XIII^e siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord*, Grenoble 1983, 40.

¹¹ E. Perez, «Les enfants dans les cimetières médiévaux (VII^e-XI^e siècle): observations et hypothèses à propos de quelques données archéologiques», in: M.-C. Coste (dir.), *Le corps des anges*, Actes de la journée d'étude sur les pratiques funé-

raires autour de l'enfant mort au Moyen Age (Blandy-les-Tours, 2009), Milan 2011, 65-66. M. Colardelle, voir note 10, 158.

¹² Nous adressons nos remerciements à Jacques Monnier pour la détermination de ce tesson.

¹³ Ua-43932: 1148±30BP, 820-970 BC cal. 1 Sigma, 770-980 BC cal. 2 Sigma.

¹⁴ Ua-43931: 1251±30BP, 680-800 BC cal. 1 Sigma, 670-870 BC cal. 2 Sigma.

¹⁵ Voir note 3 (Porsel/Champ Dessus).

¹⁶ G. Graenert – A. Schönenberger, «Prêts

pour l'au-delà: deux nécropoles médiévales à la Tour-de-Trême», in: A.-F. Auberson – D. Bugnon – G. Graenert – C. Wolf (éd.), *A>Z. Balade archéologique en terre fribourgeoise*, Catalogue d'exposition, Fribourg 2005, 166-171. La nécropole de la Lévra n'a été que partiellement fouillée et nous ne pouvons donc pas comparer les pourcentages avec ceux de Chavannes-sous-Orsonnens.

¹⁷ Pour plus d'informations, voir l'article de G. Graenert dans ce volume, 54-69.